

2020

# partraimage

**radiofrance**  
publicité



franceinfo:

# Météo



franceinfo:

# La météo

lundi au dimanche

Christine Pena et Elodie Callac

La météo de franceinfo tous les jours de la semaine et du week-end.

semaine	week-end
lundi ▶ dimanche	
05h28 <sup>(1)</sup> - 05h58 <sup>(1)</sup> - 06h28 - 06h58 - 07h28 - 07h58 - 08h28 - 08h58 - 09h28 - 09h58 - 10h28 - 10h58 - 11h28 - 11h58 - 12h28 - 12h58 - 13h28 - 13h58 - 14h28 - 14h58 - 15h28 - 15h58 - 16h28 - 16h58 - 17h28 - 17h58 - 18h28 - 18h58 - 19h28 - 19h58 - 20h28 - 20h58 - 21h28 - 21h58 - 22h28 - 22h58 - 23h28 - 23h58 - 00h05 - 00h33	
<sup>(1)</sup> horaires uniquement du lundi au vendredi	
▶ 276 citations	

276 citations/semaine soit **1 104 citations/mois**  
en entrée d'émission

**169 000**

€ H.T.

**forfait mensuel**

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# La météo

lundi au dimanche

Marie-Pierre Planchon et Elodie Callac

La météo de France Inter tous les jours de la semaine et du week-end.

semaine	week-end	
lundi › vendredi	samedi	dimanche
05h07 - 05h59 - 06h29 - 06h56 07h28 - 08h16 - 13h27- 18h14 19h19 - 23h14 - 00h04	06h04 - 06h37 - 07h09 - 07h40 08h15 - 08h37 - 09h10 - 13h20 18h06 - 19h19 - 23h14 - 00h03	06h04 - 06h37- 07h09 - 07h40 08h15 - 08h45 - 09h10 - 12h59 18h09 - 19h16 - 23h14 - 00h03
› 55 citations	› 12 citations	› 12 citations

79 citations/semaine soit **316 citations/mois**  
en entrée d'émission

**155 000**

€ H.T.

**forfait mensuel**

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Economie



franceinfo:

# Bourse

lundi au vendredi

En partenariat avec Investir

Les cours, les valeurs, indices. Commentaires et interviews de spécialistes.

semaine  
lundi › vendredi

09h16 – 09h17 – 12h46 - 12h47 – 17h46 - 17h47

› 15 citations

30 citations/semaine soit **120 citations/mois**  
en entrée et sortie d'émission

**25 000**

€ H.T.

forfait mensuel

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Eco matin

Véritable tableau de bord pour décrypter les enjeux de l'actualité économique.

## Le brief éco/Les débats de l'éco

lundi au dimanche Emmanuel Cugny

■ semaine ■ week-end ■  
lundi › vendredi dimanche

06h45 - 09h45

17h58

› 10 citations

› 1 citation

## Le décryptage éco

lundi au vendredi Fanny Guinochet

■ semaine ■  
lundi › vendredi

07h53 - 07h54

› 10 citations

# Le réveil de l'éco

lundi au vendredi

Emmanuel Cugny

Ne rater pas les 3 informations essentielles de la vie des entreprises.

■ semaine ■  
lundi › vendredi

06h16

› 5 citations

26 citations/semaine soit **104 citations/mois**  
en entrée et/ou sortie d'émission

**60 000**

€ H.T.

forfait mensuel

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Éco week-end

## Le mot de l'éco

samedi

Isabelle Chaillou

Chaque samedi, franceinfo: décrypte un mot qui a été au cour de l'actualité économique de la semaine.

week-end

samedi

06h21 - 06h22 - 07h55 - 07h56 - 09h51 - 09h52

› 6 citations

## Ça nous marque

samedi

Olivier De Lagarde

Chaque samedi, Olivier De Lagarde reçoit un chef d'entreprise portant une marque particulièrement emblématique.

week-end

samedi

11h24 - 11h25 - 16h23 - 16h24 - 19h53 - 19h54 - 00h21 - 00h22

› 8 citations

14 citations/semaine soit **56 citations/mois**  
en entrée et sortie d'émission

14 000

€ H.T.

forfait mensuel

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)



# Histoires économiques

lundi au jeudi

Sophie Fay

L'économie au quotidien.



4 citations/semaine soit **16 citations/mois**  
en entrée d'émission

28 000

€ H.T.

forfait mensuel

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# L'édito éco

lundi au vendredi

Dominique Seux

Journaliste au quotidien « Les Échos », Dominique Seux analyse l'économie chaque jour sur France Inter.



5 citations/semaine soit **20 citations/mois**  
en entrée d'émission

**58 000**

€ H.T.

forfait mensuel

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Éco week-end

## On n'arrête pas l'éco

vendredi et samedi

Alexandra Bensaïd

Accompagnée du service éco de la rédaction, Alexandra Bensaïd explore le monde de l'entreprise, de la bourse, mais aussi celui des tribunaux de commerce...

**semaine**

**vendredi**

06h41\* - 10h57\* - 19h21\*

› 3 citations

**week-end**

**samedi**

06h28\* - 07h57\* - 09h12 - 09h57

› 4 citations  
\*autopromotion

## La chronique éco

samedi

Chroniqueur presse

Dans le 6/9 du samedi d'Eric Delvaux, un journaliste Presse (Figaro, Le Parisien, Challenges, Alternatives Economiques) nous présente sa chronique éco.

**week-end**

**samedi**

07h12

› 1 citation

8 citations/semaine soit **32 citations/mois**  
en entrée et sortie d'émission

**31 000**

€ H.T.

**forfait mensuel**

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Trafic



franceinfo:

# Trafic info

lundi au dimanche

Equipe de PC mobilité de Radio France

Toutes les astuces pour éviter les bouchons, des conseils pour vos week-ends avec un accent particulier sur vos départs et retours de vacances.

semaine		week-end
<b>lundi &gt; jeudi</b>	<b>vendredi</b>	<b>dimanche</b>
05h46 - 06h16 - 06h46 - 07h16 - 07h46 - 08h26	05h46 - 06h16 - 06h46 - 07h16 - 07h46 - 08h26 - 17h44 - 18h16 - 18h46 - 19h05 - 19h35	18h16 - 18h46 - 19h06 - 19h46 - 20h28 - 20h58 - 21h18 - 21h48
› 24 citations	› 11 citations	› 8 citations

43 citations/semaine soit **172 citations/mois**  
en entrée d'émission

**65 000**

€ H.T.

**forfait mensuel**

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Point route

lundi au dimanche

Equipe de PC mobilité de Radio France

Toutes les astuces pour éviter les bouchons, des conseils pour vos week-ends avec un accent particulier sur vos départs et retours de vacances.

semaine	week-end	
lundi › vendredi	samedi	dimanche
06h10 - 06h40 - 07h13 - 07h42	07h29 - 07h59 - 08h29	18h08 - 19h15
› 20 citations	› 3 citations	› 2 citations

25 citations/semaine soit **100 citations/mois**  
en entrée d'émission

89 000

€ H.T.

forfait mensuel

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Environnement

(Hors secteur automobile)



# CO2 mon amour

dimanche

Denis Cheissous

L'émission qui rapproche les hommes en nous rapprochant de la nature...

<b>week-end</b>
<b>dimanche</b>
13h21 - 13h59
› 2 citations

2 citations/semaine soit **8 citations/mois**  
en entrée d'émission et sortie d'émission

**5 000**

€ H.T.

**forfait mensuel**

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

**(Hors secteur automobile)**



# Le billet vert

lundi au dimanche

Anne-Laure Barral et Gérard Feldzer

La chronique « Environnement » de franceinfo présentée tous les jours par Anne-Laure Barral et Gérard Feldzer.

semaine	week-end
lundi › vendredi	samedi › dimanche
06h53 – 08h21 – 09h51	07h21 – 09h21
› 15 citations	› 4 citations

19 citations/semaine soit **76 citations/mois**  
en entrée d'émission

**45 000**

€ H.T.

**forfait mensuel**

avant déduction de la remise professionnelle (15%)  
(performances disponibles page 58)

**(Hors secteur automobile)**

# Vie pratique



franceinfo



# L'entreprise

lundi au dimanche

Conseils, astuces pour mieux appréhender la vie au travail.

## C'est mon boulot Philippe Duport

**semaine**

lundi › vendredi

06h25 - 06h27 - 10h55 - 10h57

› 20 citations

## Les nouveaux mondes de l'innovation Jérôme Colombain

**week-end**

samedi

06h53 - 06h54 - 09h54 - 09h55 - 17h54 - 17h55

› 6 citations

## On s'y emploie Philippe Duport

**week-end**

dimanche

06h53 - 06h54 - 09h53 - 09h54 - 00h12 - 00h13

› 6 citations

32 citations/semaine soit **128 citations/mois**  
en entrée et sortie d'émission

**25 000**

€ H.T.

**forfait mensuel**

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# L'esprit d'initiative

lundi au vendredi

Emmanuel Moreau

Le rendez-vous optimiste de l'innovation positive. Face aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux qu'elles soient Individuelles ou collectives, les initiatives n'apportent pas seulement une réponse à un problème. Elles sont aussi le reflet d'autres formes de penser et de consommer... avec toujours l'envie d'agir.

semaine

lundi › vendredi

06h17

› 5 citations

5 citations/semaine soit **20 citations/mois**  
en entrée d'émission

9 000

€ H.T.

forfait mensuel

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Grand bien vous fasse !

lundi au vendredi

Ali Rebeih

Questions sociétales, modes de vie, psychologie, famille, éducation, santé, relation amoureuse, sexualité... La vie quotidienne à la sauce Inter !

**semaine**

**lundi › vendredi**

10h07 – 10h57

› 10 citations

10 citations/semaine soit **40 citations/mois**  
en entrée et sortie d'émission

**25 000**

€ H.T.

**forfait mensuel**

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Loisirs



# Le jeu des 1000 euros

lundi au vendredi

Nicolas Stoufflet

Muni des questions bleues, blanches et rouges, Nicolas Stoufflet sillonne les routes de France et d'ailleurs, pour un quart d'heure ludique et instructif, convivial et joyeux..Ding, ding... c'est l'heure !

**semaine**

**lundi ▶ vendredi**

12h45 - 12h56

▶ 10 citations

10 citations/semaine soit **40 citations/mois**  
en entrée et sortie d'émission

**28 000**

€ H.T.

**forfait mensuel**

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Jardin

samedi et dimanche

## La main verte

samedi et dimanche

Alain Baraton

Les indispensables conseils jardinage d'Alain Baraton.



week-end	
samedi › dimanche	
07h45 - 07h51	
› 4 citations	

## Jardin

samedi et dimanche

Isabelle Morand

Chaque samedi et dimanche, conseils de plantation, redécouverte de plantes et légumes oubliés, calendrier des rencontres spécialisées, et réponses aux auditeurs avec Isabelle Morand.

franceinfo:

week-end	
samedi	dimanche
06h56 - 11h56	07h56 - 15h56
› 2 citations	› 2 citations

8 citations/semaine soit **32** citations/mois  
en entrée et sortie d'émission

18 000

€ H.T.

forfait mensuel

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)



# Cuisine

samedi et dimanche

## A la carte

samedi

Thierry Marx et Bernard Thomasson

Thierry Marx et Bernard Thomasson nous retracent, autour d'un plat, les destins de chefs étoilés.

## Histoire à la carte

dimanche

Thierry Marx

Le chef Thierry Marx s'attache à un produit de saison, décline l'histoire, les propriétés et vous propose sa recette.

week-end

samedi › dimanche

14h25 - 16h53

› 4 citations

4 citations/semaine soit **16 citations/mois**  
en entrée et sortie d'émission

**2 500**

€ H.T.

forfait mensuel

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# On va déguster

dimanche

François-Régis Gaudry

Le magazine gastronomique de France Inter sort les crocs et laboure tous les champs de l'alimentation, de l'industrie agroalimentaire à l'artisanat de bouche en passant par l'oenologie.

<b>week-end</b>
<b>dimanche</b>
11h04 - 11h57
› 2 citations

2 citations/semaine soit **8 citations/mois**  
en entrée et sortie d'émission

**14 000**

€ H.T.

**forfait mensuel**

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Une heure en France

lundi au vendredi

Frédérique Le Teurnier, Denis Faroud

France Bleu part à la rencontre des régions et vous propose de découvrir les grands événements régionaux ou des lieux insolites et incontournables.

<b>semaine</b>
<b>lundi › vendredi</b>
9h05* - 10h05* - 11h05* 13h15 - 13h57
› 25 citations

\*Autopromotion

25 citations/semaine soit **100 citations/mois**  
en entrée et sortie d'émission

**20 000**

€ H.T.

**forfait mensuel**

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Sport



# franceinfo sports

lundi au dimanche

Service des sports

Toute l'actualité sportive par le service des sports de franceinfo.

semaine	week-end	
lundi > vendredi	samedi	dimanche
05h33 - 06h33 - 07h33	06h33 - 07h33 - 09h33 - 10h33 - 11h33 - 12h33 - 19h11 - 21h51 - 23h33 - 00h11	06h33 - 07h33 - 09h33 - 10h33 - 11h33 - 12h33 - 21h51 - 22h51
> 15 citations	> 10 citations	> 8 citations

33 citations/semaine soit **132 citations/mois**  
en entrée d'émission

**60 000**

€ H.T.

forfait mensuel

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

# Science



# Du vent dans les synapses

samedi

Daniel Fiévet

Un magazine pour arpenter l'univers de la science, explorer la complexité du monde et s'émerveiller devant son infinie richesse.

week-end

samedi

15h03 - 15h59 - 16h03 - 16h59

› 4 citations

4 citations/semaine soit **16 citations/mois**  
en entrée et sortie d'émission

8 000

€ H.T.

forfait mensuel

avant déduction de la remise professionnelle (15%)

(performances disponibles page 58)

2020

# portrait

## CGV

**radiofrance**  
publicité





# LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Applicables à la publicité radiophonique à Radio France

### Dispositions générales

1 Les ordres de publicité ou de parrainage, concernant la diffusion de messages publicitaires sur les antennes de Radio France, doivent se conformer aux dispositions du Cahier des missions et des charges de Radio France modifié par décret n°2016-405 du 5 avril 2016 et d'une manière générale à la réglementation relative à la publicité ainsi qu'aux recommandations de l'Autorité de régulation Professionnelle de la Publicité (« ARPP »). Les ordres de publicité ou de parrainage signés doivent être adressés à Radio France Publicité préalablement à tout démarrage des campagnes.

Radio France se réserve le droit de refuser toute campagne, qui ne s'inscrit pas dans le respect de ce cadre.

La souscription d'un ordre, par un annonceur, comporte acceptation par l'annonceur, des conditions générales ci-après, ainsi que de la réglementation en vigueur, ainsi que des règles d'éthique publicitaire applicables dans la zone de diffusion des supports telles qu'elles ressortent des recommandations déontologiques de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (« ARPP »).

2 La souscription d'un ordre ou pour son compte ou le cas échéant par un mandataire en son nom et pour son compte, comporte acceptation par l'annonceur des présentes conditions générales de ventes de la réglementation en vigueur, ainsi que des règles d'éthique publicitaire applicables dans la zone de diffusion des supports telles qu'elles ressortent des recommandations déontologiques de l'ARPP.

3 La souscription d'un ordre peut se faire, soit directement par un annonceur, soit par l'intermédiaire d'un mandataire dûment désigné par lui. Conformément à la loi dite « Sapin » n°93-122 du 29 janvier 1993, tout achat d'espace publicitaire doit faire l'objet d'un contrat de mandat écrit entre l'annonceur et son mandataire. Ainsi, Les mandataires souscrivant un ordre à Radio France et agissant au nom et pour le compte de l'annonceur, doivent fournir une attestation confirmant leur qualité de mandataire. L'annonceur s'engage à informer par écrit et sans délai, Radio France de toute modification relative au contrat de mandat le liant à son mandataire.

4 L'ordre est personnel à l'annonceur. Il ne peut en aucun cas être cédé et ne peut concerner, sauf autorisation spéciale de Radio France, qu'un seul annonceur.

5 Le tarif ainsi que les conditions générales et commerciales applicables sont ceux en vigueur à la date de l'envoi de l'ordre pour signature à l'annonceur ou à son mandataire. Ils resteront en vigueur durant toute la période indiquée dans l'ordre concerné. Les ordres déjà souscrits à titre définitif et ceux qui sont en cours d'exécution continuent à relever du tarif et des conditions générales en vigueur au moment de la signature. La tarification prend en compte la contribution à l'audience globale du média des postes de radio et des supports digitaux, sur la base de l'étude Global Radio de Médiamétrie. La contribution de l'audience sur un poste de radio est de 86.4%, celle sur un support digital est de 13.6%. Source : Médiamétrie Global Radio 2019 (référence annuelle : janvier-mars, Total Radio, Lundi-Vendredi, 5h-24h, cible 13+, contribution à l'audience globale).

6 La facture est établie par Radio France au nom de l'annonceur, en fin de mois ou fin de prestation. Elle est payable dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de facturation. L'original de la facture est adressé à l'annonceur et, un duplicata de la facture est transmis au mandataire dans le cas où ce dernier est également titulaire d'un mandat de paiement.

Il est expressément stipulé qu'en présence d'un mandat de paiement confié par l'annonceur à son mandataire, tout paiement effectué par l'annonceur entre les mains du mandataire, ne libère pas l'annonceur du paiement à l'égard de Radio France. L'annonceur reste dans tous les cas responsable du paiement de ou de(s) ordres d'insertion à l'égard de Radio France, en cas notamment de non-paiement pour quelque motif que ce soit de la ou de(s) factures correspondante(s) par son mandataire dont il demeure solidaire.

7 Les frais d'exploitation, correspondant aux frais de mise à l'antenne des messages font l'objet d'une ligne de facturation spécifique. Leur tarif est fixé de façon forfaitaire par antenne, pour chaque diffusion de message.

8 Les messages de partenariat sont valorisés sur la base des tarifs de publicité majorés de 30%.

9 En cas de non respect des conditions de paiement de factures liées à des messages/campagnes/parrainage/partenariats antérieurs, l'ordre à venir pourra être résilié de plein droit et aux torts exclusifs de l'annonceur.

10 Les sommes facturées non payées à l'échéance prévue se verront appliquer des pénalités de retard dont le montant ne peut être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal.

De plus, l'article L. 411-6 du code de commerce prévoit une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement dans les transactions commerciales conclues entre professionnels. Par décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012, son montant est fixé à 40 €.

11 Radio France peut, de sa seule initiative et avant toute diffusion, exiger le règlement préalable du prix total ou partiel d'une campagne de publicité.

12 En cas d'événements revêtant les caractéristiques de la force majeure ou d'événements majeurs liés à l'actualité nationale ou internationale pouvant entraîner à l'initiative de Radio France une modification de ses programmes, Radio France se réserve la possibilité, d'interrompre ou de changer la programmation de tout ordre de publicité, après avoir prévenu le mandataire et l'annonceur et proposé une programmation de remplacement. Si la proposition de Radio France Publicité n'est pas acceptée, le prix des messages non diffusés ne sera pas dû par l'annonceur. Ce dernier reste néanmoins redevable du prix des diffusions effectuées, et ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation. Il en est de même pour l'agence mandataire et les tiers intéressés.



## Exécution de l'ordre de publicité Modifications

- 13 Préalablement à la diffusion des messages, leurs textes et tout élément matériel nécessaire à leur diffusion, doivent être remis à Radio France dans le délai fixé à l'article 21 ci-après.  
En cas de non communication desdits éléments dans ce délai, le prix de la diffusion est intégralement dû par l'annonceur à Radio France, comme si la diffusion avait eu lieu. Radio France ne sera en aucun cas redevable d'une quelconque compensation, ou d'indemnités envers l'annonceur, ses mandataires ou les tiers intéressés.
- 14 Lorsqu'une campagne de publicité doit être diffusée sur plusieurs stations de Radio France, le décompte des diffusions est effectué station par station. En cas de non-diffusion d'un message sur une ou plusieurs stations, celui-ci ne donnera pas lieu à facturation sur la ou les stations sur lesquelles il n'a pas été diffusé. Il sera normalement facturé pour les autres stations ayant assuré la diffusion.
- 15 En matière de publicité, toute demande d'annulation d'ordre doit, pour être recevable, parvenir par écrit à Radio France au moins deux (2) jours ouvrés avant la date de diffusion prévue. Dans ce cas, le montant des diffusions, ainsi annulées ne fera pas l'objet d'une facturation. En cas de non-respect de ce délai de deux jours ouvrés, et sauf cas de force majeure, un dédit correspondant à 10% du montant net de l'ordre annulé sera dû par l'annonceur.
- 16 Le nombre de citations indiqué dans les contrats de parrainage correspond au nombre prévu pour chaque semaine de grille, rapporté à quatre semaines. Dans l'hypothèse où le nombre de messages réellement diffusé serait supérieur ou égal au nombre de citations mentionné au contrat, les éventuels messages non diffusés ne donneront pas lieu à compensation.
- 17 En matière de parrainage, toute annulation d'ordre doit se faire par écrit à Radio France :  
- Si cette demande d'annulation a lieu au moins 3 mois avant la date de démarrage de diffusion prévue, le prix correspondant aux citations non diffusées ne sera pas facturé.  
- Si cette demande a lieu entre deux (2) mois au moins et (3) mois au plus avant la date de diffusion prévue, et sauf cas de force majeure, un dédit correspondant à 30% du prix net tel que stipulé au contrat de parrainage sera dû.  
- Si cette demande a lieu entre un (1) mois ou plus et (2) mois ou moins avant la date de diffusion prévue, et sauf cas de force majeure, un dédit correspondant à 70% du prix net mentionné au contrat de parrainage sera dû.  
- Si cette demande a lieu moins de un (1) mois avant la date de diffusion prévue, et sauf cas de force majeure, un dédit correspondant à 85% du prix net figurant au contrat de parrainage sera dû.  
Les commandes annulées commandes annulées ne pourront en aucun cas être rachetées par le même annonceur aux conditions " d'offres spéciales ".
- 18 Les textes des messages ne doivent pas, suivant leur durée, dépasser un nombre maximum de mots (15 secondes = 45 mots, 30 secondes = 90 mots, 45 secondes = 135 mots, 60 secondes = 180 mots).

## Normes techniques Conditions de production et de diffusion

- 19 Aucun message ne peut être diffusé sans que son contenu et sa formulation n'aient été préalablement validés par le comité d'agrément de la publicité de Radio France ou le cas échéant, approuvé par l'ARPP, saisie par Radio France en cas de besoin.  
Les textes doivent être soumis avant tout enregistrement et en tout état de cause 5 jours au moins avant la date prévue pour la première diffusion. Toute modification éventuelle de texte au cours du déroulement de la campagne, relève de la même procédure.  
Radio France se réserve le droit de refuser d'exécuter un ordre et/ou de l'annuler à tout moment, sans versement d'indemnité, notamment lorsqu'un message est susceptible :  
- d'engager la responsabilité de Radio France et ce, à quelque titre que ce soit,  
- de porter atteinte à l'image de Radio France, ses intérêts commerciaux, déontologiques ou éditoriaux,  
- par sa nature, son texte, sa présentation, ou pour toute autre raison, de provoquer des protestations de ses auditeurs ou de tiers contre lesquelles il est légitime de se prémunir, en particulier eu égard au contexte de sa diffusion ou encore à la politique et à l'esprit de la ou des stations de Radio France concernée(s).
- Radio France se réserve également le droit de refuser d'exécuter un ordre et/ou de l'annuler à tout moment, sans versement d'indemnité, en raison de ses missions de service public ou lorsqu'un message méconnaît les présentes conditions générales de ventes.
- 20 Radio France met à la disposition des annonceurs et des agences un service de production dit « Studio de production/réalisation » pour l'enregistrement des messages publicitaires. Les conditions et les tarifs de production et d'exploitation des enregistrements sont annexés et notifiés aux annonceurs et aux mandataires par Radio France Publicité qui établit la facturation correspondante et en encaisse le montant.
- 21 Les sons définitifs seront remis, à Radio France Publicité, au plus tard 2 jours ouvrés avant la date de première diffusion. Si ce délai n'est pas respecté, Radio France ne peut être tenue pour responsable des modifications de programmation et de leurs conséquences tarifaires éventuelles.
- 22 L'annonceur est responsable de l'obtention et du paiement de tous les droits et autorisations nécessaires pour la diffusion de tout message auprès des auteurs et/ou de leurs ayants droit (notamment les sociétés de gestion collective). En particulier, l'annonceur garantit et tient quitte et indemnise Radio France contre tout recours notamment des auteurs producteurs, réalisateurs éditeurs, interprètes, productions phonographiques ou de toute personne qui s'estimerait lésée par les messages à quelque titre que ce soit.  
L'annonceur certifie que le contenu du message et du matériel publicitaire ne contrevient à aucun droit, règle ou législation en vigueur, ou recommandations de l'ARPP et qu'ils ne comportent aucune imputation ou allusion diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers. Il garantit et tient quitte et indemnise Radio France à cet égard.
- 23 Au surplus, chaque enregistrement remis à Radio France doit être obligatoirement accompagné d'un relevé en trois exemplaires, de toutes les œuvres notamment musicales, littéraires ou dramatiques utilisées dans l'enregistrement en vue de leur déclaration aux sociétés de gestion collective de droits d'auteur et de droits voisins.
- 24 Radio France se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales de vente modifiées rentrent en vigueur à compter de leur publication sur le site internet de Radio France, et seront applicables aux ordres d'insertion conclus postérieurement à leur publication.
- 25 Clause pénale : En sus des intérêts visés à l'article 10 et des frais ordinairement et légalement à sa charge, en cas de non-paiement des factures dues par l'annonceur, il sera appliqué de plein droit une majoration de 20% du montant TTC ou NET de la ou des factures impayée(s), si Radio France est amenée à engager une procédure de recouvrement contentieuse ou judiciaire.
- 26 Toute contestation ou litige pouvant résulter de l'interprétation ou de l'application de l'ordre de publicité et des présentes conditions générales est de la compétence des Tribunaux de Paris, même en cas de connexité, appel en garantie ou pluralité des défendeurs.



**SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE**  
116, av. du Président Kennedy • 75220 Paris Cedex 16  
• tél. : 01 56 40 27 27 • fax : 01 56 40 44 84  
RC Paris B 326 094 471 • SIRET : 326 094 471 00017 APE 922 A  
Société Nationale au capital de 56 560 023 €

2020

# partraimage

**radiofrance**  
publicité



franceinfo: